

1. Le matin, avant 7h25, les parents déposent leur(s) enfant(s) au quai/station indiqué, correspondant à la classe ou à la préfecture de l'élève.
2. L'après-midi, après le départ des autocars à 14h45, les parents doivent récupérer leur(s) enfant(s) au même endroit comme suit :

- Les élèves de 12^e et 11^e : Quai Petits, devant la cour des 12^e
- Les élèves de 10^e à 8^e selon leur préfecture :
 - les sections 4 et 5 : Quai Consolata
 - les sections 1, 2, 3 : Quai Délivrance
 - les sections 6 et 7 : Quai Strada

Il est **inutile de faire la queue sur la route qui mène** au Petit Collège. À partir de 14h45, après le départ des autocars, les parents pourront entrer directement au Petit Collège pour prendre leurs enfants.

Les élèves sont encadrés par des AP jusqu'à 15h. Prière d'en tenir compte.

N. B : Les élèves quittent le Collège accompagnés de leurs parents, ou de la personne chargée de les récupérer. En cas d'empêchement, les parents sont priés d'envoyer une note écrite au Préfet lui demandant l'autorisation de confier leur(s) enfant(s) à une tierce personne dont ils précisent l'identité.

Les vendredis, exceptionnellement, l'accès au Grand Collège se fera par la route extérieure au Collège (réunion des scouts et guides)

A l'intérieur de l'enceinte du Collège, **roulez toujours lentement.**

(cliquez pour agrandir [1])

Parents [2]

Avis aux parents des élèves du Petit Collège qui ne prennent pas l'autocar

Published on Collège Notre-Dame de Jamhour- الجمهورية دة سيد مدرسة (<http://www.ndj.edu.lb>)

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/sites/default/files/images/pc-circuit.jpg> [2] <http://www.ndj.edu.lb/parents>